



Bulletin municipal de Grainville sur Ry

Janvier 2018

Le Mot du Maire

Comme chaque année, la tradition est toujours là et c'est avec plaisir que je vous souhaite une bonne année 2018 de santé, de bonheur et de réussite.

En 2017, nous avons continué l'effacement du réseau électrique et téléphonique remplissant ainsi notre objectif du mandat 2014-2020.

En 2018, le syndicat scolaire « SIVOS de Ry » prend les compétences de la restauration, des transports et des écoles.

Notre commune est concernée par l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Nous prévoyons la remise en état des sanitaires de la mairie.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations diverses et pratiques.

Bonne lecture.

Cordialement,
René DELÈTRE



Contacts Mairie :
275 rue du Bois Aubry 76116 Grainville sur Ry
Téléphone : 02 35 23 54 53
Fax : 02 35 23 47 06
Mail : mairiegrainvillesurry@wanadoo.fr

Horaires Mairie :
Lundi : 16h00-18h00
Jeudi : 17h30-19h00

Retrouvez toute l'actualité municipale sur <http://grainvillesurry.fr>

Brèves communales

Travaux d'effacement des réseaux

L'année 2017 a vu la continuité de l'effacement du réseau électrique et téléphonique dans le bourg (rue de l'Eglise, rue des Prairies, rue des Ecoles, et fin de la rue de la Mare Chanceuse). Cette tranche sera la dernière concernant le centre du village, il restera celle des 2 hameaux : la Butte et Flamanville. La totalité de ces travaux s'élève à 542 862 euros, subventionnés par le Syndicat Départemental d'Energie à hauteur de 361.511 euros, reste donc à la charge de la commune après récupération de la TVA, 156.812 euros financés au moyen d'un emprunt.

Rétrécissement rue des Ecoles

Un rétrécissement de chaussée a été mis en place à titre expérimental par la Direction des Routes aux abords de l'école dans le but de limiter la vitesse et d'empêcher le stationnement des véhicules à la sortie de l'école.



....Accès aux personnes à mobilité réduite

L'accès à la mairie pour personnes à mobilité réduite a été aménagé par le biais d'un chemin dont l'entrée se fera par la cour de l'école.



.... Défibrillateur

Un geste pour sauver une vie.

La commune est équipée de cet appareil placé sur la façade de la mairie.

Cimetière – Jardin du Souvenir

Cet espace comprend un columbarium et une colonne de dispersion des cendres.

Toute dispersion de cendres dans la colonne du Jardin du Souvenir nécessite obligatoirement une autorisation de la mairie et l'intervention des pompes funèbres.

Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Face aux enjeux d'aménagement et de planification à moyen terme de notre territoire, un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** a été prescrit en 2015 sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du Plateau de Martainville dont faisait partie Grainville sur Ry. La nouvelle Communauté de Communes nommée « INTER CAUX VEXIN » issue de la fusion de trois intercommunalités (Moulin d'Ecalles, Portes de l'Ouest, Plateau de Martainville) poursuit cette procédure depuis le printemps 2017.

L'ambition du PLUi est de **prévoir et d'organiser l'avenir du territoire** en se posant les questions : Quelle urbanisation pour demain ? Quel type d'habitat ? Quelle protection des paysages et de l'environnement ? Quelle prise en compte des risques naturels et technologiques ?

Pour répondre à ces enjeux multiples, la collectivité se fait accompagner par les bureaux d'études **GeoDev et Auddicé**, ainsi que par les personnes publiques associées (Services de l'Etat, Chambre d'Agriculture...) qui ont pour rôle de la guider dans ses choix.

Deux commissions de travail composées de représentants du territoire du plateau de Martainville ont été formées :

- Le comité technique composé de quatre élus de la commune chargés de préparer les documents qui seront soumis au comité de pilotage
- Le comité de pilotage composé d'un représentant de chaque commune qui débat et propose la stratégie, les objectifs et les orientations du PLUi avant leur validation en conseil communautaire.

Les prochaines étapes :

Afin d'exprimer le projet de territoire, la mise en place du PLUi s'organise selon différentes étapes d'études et d'échanges. Dans les prochains mois, il s'agira de :

- dresser le diagnostic du territoire comprenant notamment : le recueil des données et des visites de terrain, l'analyse des atouts /contraintes et des enjeux de développement, des rencontres avec les agriculteurs,
- de définir les objectifs du PLUi dans le cadre du Projet d'Aménagement Durable (PPAD)
- puis, à partir du 2ème semestre de l'année 2018, travailler sur des outils réglementaires et opérationnels pour mettre en œuvre ces objectifs (Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement écrit, plan de zonage).

La mobilisation de tous les acteurs du territoire est primordiale pour formaliser un document stratégique qui sera partagé par le plus grand nombre. **Vous serez donc informés** par des publications dans la presse locale, des expositions et des réunions publiques à partir du printemps 2018.

Vous pouvez déjà vous exprimer sur le registre mis à votre disposition à la mairie ainsi que dans les locaux de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin à Buchy et au Pôle de Martainville, ou par mail à l'adresse : plui.plateau.martainville@gmail.com

État civil 2017



.... Naissance

- Adonis FAURE 3 mars 2017



.... Mariage

- Laura ARCHERAY et Jonathan ALEXANDRE 10 juin 2017



.... Décès

- Béatrice VENDERBECQ 5 août 2017

Cérémonies - Animations 2017

Cérémonie du 08 mai 2017

Une nouvelle organisation des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre a été instaurée en accord avec les communes de Ry et St Denis le Thiboult. Ainsi, une seule cérémonie par an est célébrée dans chacune des trois communes, selon un roulement préétabli.

Notre commune a donc organisé la commémoration du 8 mai en 2017 en présence des élus des trois communes, des représentants des associations d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux, des écoliers, des habitants venus nombreux. La fanfare de l'union Musicale de Ry accompagnait le déroulement de la cérémonie. Après les discours, les dépôts de gerbe, le recueillement au Monument aux Morts, la cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur servi à la mairie.

La cérémonie commémorative du 11 novembre a eu lieu dans la commune de Saint Denis le Thiboult. Un hommage a cependant été rendu dans notre commune avec dépôt de gerbe et minute de silence.

Fête du centre village

Le 25 juin s'est déroulée, comme de coutume, notre journée de rencontre avec les habitants par un temps bien agréable.

Après le verre de l'amitié offert par la mairie, nous avons partagé un pique-nique « tiré du panier » et les enfants ont pu profiter de balades en charrette attelée à un âne.

Cette journée s'est terminée par l'incontournable tournoi de pétanque attendu par les initiés.



Vœux du Maire

Le 13 janvier 2018, les habitants de la commune ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous et remercié toutes les personnes présentes parmi lesquelles, Monsieur Patrick CHAUVET, Vice-Président du Département, les élus, les Gendarmes de St Jacques sur Darnétal, les enseignantes, les représentants des associations, les agents de la commune, il a ensuite fait un résumé des réalisations de l'année et exposé les projets pour 2018.

Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation de partage et de rencontre.

Disco rallye pédestre de L'ASCRDG

Jeudi 25 mai : 70 participants en équipe, vêtements ou accessoires des années 70, randonnée de 8 km par étapes, ateliers divers et pique-nique fraîcheur sous les arbres du centre village. Une très belle journée !



Une étape du rallye



Pique-nique après le rallye

Chorale de Noël à l'école de Grainville sur Ry

Vendredi 15 décembre, les élèves de Grainville sur Ry ont chanté Noël.

En présence de leurs familles, dirigés par M. Arnaud DELACROIX et Benjamin JEAN, ils ont fait la démonstration de leur excellent travail. Les chansons d'Aldebert se sont mélangées aux chants plus traditionnels de Noël.

A l'issue de la chorale, parents et enseignants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié.



Merci aux enseignantes,
aux musiciens et aux enfants.

Dates à retenir pour 2018

- Vendredi 25 mai à 20h45 : Concert gratuit à l'église de Grainville sur Ry donné par l'Union musicale de Ry. Un pot de l'amitié clôturera cette soirée.
- Dimanche 24 juin : Fête du Centre Village, un apéritif sera offert sur place suivi d'un pique-nique où chacun pourra apporter son déjeuner, animations.
- Dimanche 11 Novembre : Cérémonie commémorative et banquet ouvert à tous.

Ecole primaire

Organisation des semaines scolaires

Suite au décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les communes du SIVOS en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, ont décidé de revenir à une organisation sur 4 jours. Ce retour à la semaine de 4 jours a permis de retrouver une coupure le mercredi et un week-end complet de repos pour les enfants. Cela s'est traduit aussi par la suppression des plages horaires consacrées aux activités périscolaires, remplacées par des heures de cours.

Modification du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Le SIVOS de la vallée du Crevon avait, jusqu'à présent, vocation à gérer l'école maternelle de Ry et le transport scolaire. Dans le but de rationaliser les moyens et l'organisation des agents, le nouveau SIVOS de Ry gèrera, à compter du 01 février 2018, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de Ry et Grainville, ainsi que les cantines et le transport scolaire. La commission scolaire communale continuera à servir de relais entre le SIVOS basé à Ry et l'école de Grainville.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a pour principale mission d'aider et conseiller les personnes en difficulté.

Les aides sont accordées sous condition de ressources après examen du dossier par le conseil d'administration.

Banquet du 11 Novembre

Place à la bonne humeur, ce 11 novembre, où le traditionnel banquet, offert par le C.C.A.S. à toutes les personnes âgées de 67 ans et plus, a réuni une quarantaine de personnes. L'ambiance conviviale et chaleureuse nous a permis de passer un excellent moment.



Colis de Noël

Comme chaque année, le C.C.A.S offre aux personnes âgées d'au moins 70 ans un colis de Noël. La distribution des colis a eu lieu en mairie les 12 et 14 décembre, ce qui a permis un moment de rencontre.

Cette année, le colis était composé de produits fermiers locaux confectionné par la Société « Graine des Champs » située à Vascoeuil.



Associations

Club de l'Amitié – Aînés ruraux

En 2017....

Le Club s'est réuni tous les 15 jours et nous avons fait quelques activités :

- le 14 février nous sommes allés fêter la St Valentin à Conflans Ste Honorine sur le bateau « Le Tivano »
- le 18 mars : soirée Choucroute
- le 30 Mai : Tourouvre dans l'Orne « de fil en aiguille » musée des commerces et marques, déjeuner à l'Aigle et Manufacture BOHIN.
- le 14 juin : « journée de la Forme » à la Vieux Rue
- du 28 août au 6 Septembre : séjour en Russie
- 29 Septembre : « Porte Océane » Visite du Havre
- 24 Octobre : « Journée des Retraités » à Catenay
- 28 octobre : soirée Choucroute
- 20 décembre : repas de Noël

Le Club se porte bien, l'année a été bien remplie. La cotisation est de 20€ pour l'année et nous nous réunissons tous les 15 jours. Si vous voulez passer un après-midi agréable, venez nous rejoindre, vous y serez très bien accueillis.

Les sorties de 2018 ne sont pas encore programmées, mais voici le calendrier des rencontres prévues.

En février : du 16 au 23 « Carnaval de Nice et Fête des Citrons »

En septembre : du 7 au 16 « Le Portugal »

Et bien sûr les rencontres du mercredi tous les 15 jours

Présidente : Jacqueline DELÊTRE 02.35.23.50.71



Métro de Moscou



Sous le soleil de Moscou

Association Sportive et Culturelle de Ry, St Denis le Thiboult et Grainville sur Ry (ASCRDG)

EVENEMENTS 2018 :

Galette des rois : 20/01/2018

Rallye : Jeudi de l'Ascension

Troc Plantes : à l'automne

La Bibliothèque devient municipale et gratuite pour tous.

L'adhésion à l'association est toujours de 7€ par personne.

STAGES (Pendant les vacances)

- Stage de CIRQUE Animé par Robin PANEL

Baby Cirque pour les 3-6 ans - Cirque enfants, ados, adultes

- 26/02/2018 au 02/03/2018

- 23/04/2018 au 27/04/2018

Tarifs : Baby Cirque : 35€/stage de 9h30 à 10h30

Enfants/ados/adultes : 70€/stage - Horaires à préciser

- Stage de DESSIN/ILLUSTRATION animé par Aurélie Gouel

Pour les 6-10 ans de 15h30 à 18h00 à RY

- 01/02 Mars 2017 : Planche BD

- 03/04 Mai 2017 : Illustrer une histoire

Tarif : 40€ le stage

- Stage de THEATRE animé par Céline Verdier

Pour les 6-8 ans à la salle des fêtes de Saint Denis le Thiboult

- 23 au 27 avril 2018

Tarif : 40€ le stage - Horaires à préciser

Contactez-nous

Tél. : 02.35.32.42.78 - 02.32.49.14.84

Mail : jb.verdier@wanadoo.fr

Retrouvez nous : <http://ascrdg.centerblog.net> ou le site Facebook de l'ASCRDG



Forum des Associations



Concours de dessin des enfants
au troc plantes du 4 novembre

SAISON 2017-2018

ACTIVITES	RESPONSABLES	ANIMATEURS	JOURS/LIEUX	REPRISE	TARIFS/AN
Tennis de table Enfants & ados	Claude DELESTRE 02 32 49 14 84	Claude DELESTRE Gérard CAVE	Mardi et Jeudi : de 17h45 à 19h00 Halles fermées de Ry	12.09.2017	10 €
Théâtre A partir de 9ans	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Mercredi de 15h00 à 17h00 Salle des Fêtes de St Denis le Thiboult	20.09.2017	150€ 30 séances
Théâtre Adultes	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Jeudi de 20h30 à 22h00 Salle des Fêtes de St Denis le Thiboult	2.09.2017	150 € 30 séances
<i>News</i> Atelier d'écriture Ados/Adultes	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Mercredi tous les 2èmes du mois de 18h00 à 20h00 Salle de réunion – Mairie de St Denis le Thiboult	13.09.2017	150 € 30 séances
<i>News</i> Initiation Apiculture Ouvert à tous	Jean-Baptiste VERDIER 06 23 48 62 51 jb.verdier@wanadoo.fr	Emmanuel FAUQUE	Les horaires sont à définir avec l'animateur A Saint Denis le Thiboult		Adhésion ASCRDG
Gym entretien Adultes	Anne ANDREÏ	Anne ANDREÏ	Vendredi de 9h30 à 10h30 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	18.09.2017	70 €
Anglais Adultes	Corinne BEVIERE 02 35 23 13 63 Cindy PILLON 06 76 01 46 96	Corinne BEVIERE Cindy PILLON	Mardi de 14h00 à 15h30 Mercredi de 19h30 à 20h30 Maison des Associations de Ry	19.09.2017	Contacteur le responsable
Loisirs créatifs Adultes	F. LEVAVASSEUR 02 35 23 42 34 L. DEBEAUVAIS 02 35 23 64 48	F. LEVAVASSEUR L. DEBEAUVAIS	Mercredi de 18h00 à 20h00 Ancienne garderie de RY	13.09.2017	Adhésion ASCRDG
Bibliothèque	Monique GRANCHER 02 35 23 60 87 mograncher@orange.fr Françoise DELESTRE 02 32 49 14 84	Monique GRANCHER Françoise DELESTRE et les bibliothécaires bénévoles	Mardi de 18h15 à 19h15 Mercredi de 16h00 à 17h30 samedi de 11h30 à 12h30 Le mercredi en Juillet de 16h00 à 17h30 Maison des associations de Ry	Fermé en aout	Gratuit

Passeports

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée (voir liste des communes ci-dessus) avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

	Majeur	Mineur
Durée de validité	10 ans	5 ans
Coût	86 €	17 € (0-14ans) 42 € (15 – 17ans)

Pour toute information complémentaire, se rendre sur le site : « Service-Public.fr ».

Pactes civils de solidarité (PACS) : en mairie à partir du 1er novembre 2017

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Autorisation de sortie de territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST.

L'enfant doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire, le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Informations utiles

Assistants maternelles agréées de Grainville sur Ry

- Madame AMBROISE Babita	601 rue du 19 Mars 1962	Tél. : 02 35 02 14 12
- Madame DELANSAY Claire	539 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 23 62 51
- Madame DUMOUCHEL Isabelle	556 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 02 11 14
- Madame MASSON Stéphanie	17 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 64 15 78
- Madame MAZY Christel	402 rue des Prairies	Tél. : 06 79 02 66 67
- Madame PICART Lydie	61 rue du 19 Mars 1962	Tél. : 02 35 60 63 18

Transports en commun

La commune de Grainville sur Ry est desservie par une ligne régulière de car :

Ligne 73 : Gournay en Bray ↔ Rouen

Consulter le site du Département de Seine-Maritime :

www.seinemaritime.net - Mes démarches en ligne : Horaires des transports.

Horaires disponibles en mairie.

Conseils de Prévention- Lutte contre les cambriolages

Face à l'augmentation des actes de cambriolage dans notre secteur, la Police et la Gendarmerie nous donnent quelques conseils pratiques :

Vous êtes chez vous :

- Méfiez-vous des vols par ruse et par usage de fausse identité. Ne laissez pas entrer chez vous des inconnus. Exigez la carte professionnelle pour une personne en uniforme (agent ERDF, policiers, agent du service des eaux),
- Prévenez le « Home Jacking » (vol de véhicule) en ne laissant ni sacs, ni clés près de votre porte d'entrée, ni papiers à bord du véhicule.

Vous sortez : soyez vigilants :

- Fermez toutes les issues de votre habitation même pour une absence de courte durée,
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres etc...),
- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile, conservez vos objets et bijoux de valeur en lieu sûr,
- Renforcez votre porte d'entrée avec une ou deux serrures supplémentaires,
- Installez une alarme performante, un temporisateur (lumière, musique...) qui fait croire à l'occupation du domicile.

Vous partez en vacances :

- Signalez votre départ à la gendarmerie,
- Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement,
- Ne mentionnez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique,
- Demandez à la poste de conserver votre courrier ou demandez à un voisin de relever votre boîte aux lettres,
- Donnez vos clés à une personne de confiance qui passera chez vous régulièrement et donnera l'impression que le logement est occupé.

COMPOSEZ LE 17 : Si vous avez été victime d'un cambriolage ou pour signaler tout comportement suspect ou situation inhabituelle.

Environnement

Règlementation – Nouveaux horaires

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 réglemente les horaires d'utilisation des engins motorisés et matériels bruyants de bricolage et jardinage comme suit :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 - **14h00** à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h00 - **14h30** à 19h00

Dimanche et Fériés : 10h00 à 12h00

Produits phytosanitaires

Au 1^{er} janvier 2017, une norme européenne interdit l'usage de tout produit phytosanitaire pour les collectivités. Nous mettons tout en œuvre pour adhérer à cette démarche.

Brûlage à l'air libre

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et le Code de l'Environnement (annexe II de l'article R541-8) **le brûlage à l'air libre des déchets (déchets verts et déchets ménagers) est STRICTEMENT INTERDIT** : une amende de **450 €** est encourue en vertu des dispositions du code de la Santé Publique (article 7 du décret n° 2003-462).

Déchets verts

Date d'ouverture du dépôt communal : du lundi 09 avril 2018 au lundi 26 novembre 2018.

Horaires d'ouverture :

- du 09 avril 2018 au 29 octobre 2018 inclus : 17h30 à 19h30
- **du 05 novembre 2018 au 26 novembre 2018 inclus : 16h30 à 18h30**

Le dépôt communal est situé au carrefour de la RD 53 vers Servaville et est réservé aux personnes de la commune.

Déchetterie de Darnétal - N° vert : 0 800.021.021

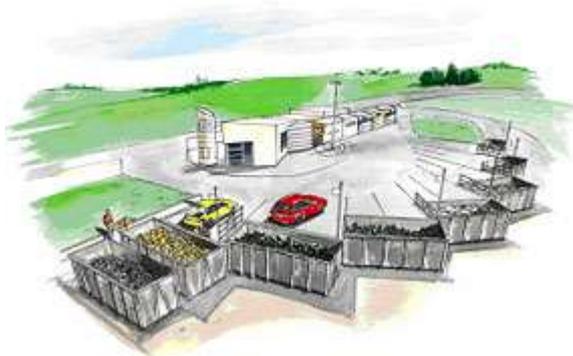
Adresse : Sente de la Ravine les Violettes – 76160 DARNETAL

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30.

Vendredi : 14h45 à 17h30.

Fermeture : Mardi, Dimanche et jours fériés.



Tri sélectif



Pour toute question sur le tri : <https://www.consignesdetri.fr>

Les nouvelles consignes expliquées aux enfants

Quel est le point commun entre les écoles de Ry, d'Esteville, de Grainville-sur-Ry, des Authieux-Ratieville, de Claville-Motteville et de Morgny-la-Pommeraye ?

Toutes ont participé à un projet pédagogique mené pendant l'année scolaire avec le Smédar (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen).

Mener des animations dans les écoles, c'est l'occasion de sensibiliser les élèves et leurs parents aux nouvelles consignes de tri. Sur ces établissements, pas moins de 80 animations, ateliers et sorties pédagogiques ont été programmés. Le projet a concerné tous les niveaux, chaque classe ayant choisi de développer une thématique particulière. A l'école Solbelman de Ry par exemple, certaines classes ont bénéficié d'animations sur le compostage associées à la mise en place d'un jardin potager. Et pour clôturer l'année de façon festive, chaque élève a fabriqué un chapeau "recyclé" qu'il a porté à l'occasion d'une rencontre avec d'autres écoles. Ils ont assisté à un spectacle musical dont l'intrigue se déroulait à Garbage Land : « Bienvenue au Pays des Poubelles » !

Essaims d'abeilles

En cas de découverte d'un essaim d'abeilles, en général par une belle journée de mai ou juin, prévenez sans tarder un des deux apiculteurs de la commune de préférence. Si l'essaim est facile d'accès, pas de problème à priori, mais ce n'est pas toujours le cas (toiture, rampants, cheminée...). Si vous faites appel à une entreprise de désinsectisation ou même aux pompiers (à titre onéreux), assurez-vous qu'ils enlèvent le nid traité par l'insecticide (opération en deux temps). Les restes du nid contiennent en effet du miel qui attireront à nouveau des abeilles qui, soit seront intoxiquées par l'insecticide, soit plus tard se réinstalleront au même endroit.

Apiculteurs de la commune :

Jean-Michel DANTZ de Grainville sur Ry (02 35 23 67 83)

Jean-Pierre DELÈTRE de Grainville sur Ry (06 99 18 20 34)

Frelons asiatiques

ATTENTION DANGER

Comment reconnaître un nid de frelons asiatiques ?

Il est construit au printemps, souvent au sommet des arbres et ressemble à une boule de papier mâché qui peut atteindre jusqu'à un mètre de diamètre en fin de saison. Le trou de sortie du nid est disposé un peu latéralement et non à l'extrémité inférieure comme pour le frelon européen.

Que faire si on découvre un nid ?

Les syndicats apicoles recommandent d'adresser une demande de prise en charge en préfecture pour chaque découverte de nid de frelon asiatique. Selon sa position en hauteur ou pas la destruction d'un nid peut être assez simple et peu coûteuse (destruction au chalumeau par exemple), ou aller à un coût de plusieurs centaines d'euros s'il faut déplacer une nacelle élévatrice. En cas de découverte d'un nid de mai-juin à octobre, faites appel à un ou deux apiculteurs de votre choix avant de décider l'intervention d'un professionnel. Faites attention en approchant du nid : à moins de 5 mètres du nid, le frelon attaque.

Bon à savoir :

Les nids de l'année ne sont pas réutilisés l'année suivante. A partir des premiers froids les frelons quittent le nid pour s'abriter pendant l'hiver, d'où l'inutilité d'une destruction tardive des nids.

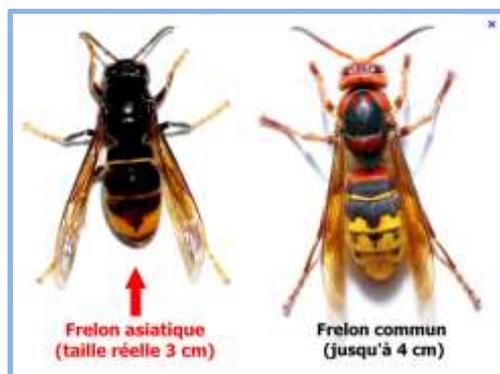
Piégeage :

Le piégeage reste quelque chose de délicat à pratiquer si l'on veut respecter la biodiversité. Mieux vaut en laisser le soin aux apiculteurs.

Le frelon européen, par exemple, mérite d'être protégé car il a sa place dans l'écosystème et il peut être piégé en même temps que l'asiatique. De même pour bien d'autres espèces d'insectes.

Vincent Bondonis – Blainville Crevon

02 35 34 82 12



Calendrier des collectes

2018

Communauté de Communes
Inter Caux Vexin
Pôle de proximité de Martainville

DÉCHETS RECYCLABLES ET ORDURES MÉNAGÈRES

Janvier						
L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
L	Ma	Me	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars						
L	Ma	Me	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril						
L	Ma	Me	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai						
L	Ma	Me	J	V	S	D
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin						
L	Ma	Me	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet						
L	Ma	Me	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août						
L	Ma	Me	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Septembre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Ordures  Auzouville sur Ry, Sernaville-Salmonville, La Vieux Rue
Ménagères  Froux, Martainville-Epreville

 Grainville sur Ry, Ry, St Denis le Thibault, Elbeuf sur Andelle
 Mesnil-Ilaoul, Fresne le Plan, Bois d'Ennebourg, Bois l'Évêque

Tri sélectif  Auzouville sur Ry, Bois l'Évêque, Sernaville-Salmonville, La Vieux Rue, Mesnil-Révil, Bois d'Ennebourg, Fresne le Plan
 Martainville-Epreville, Grainville sur Ry, Ry, St Denis le Thibault, Elbeuf sur Andelle, Préaux

* LES SACS DE DÉCHETS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE



Communauté de Communes Inter Caux Vexin
Pôle de proximité de Martainville
180 route du Centre
75115 MARTAINVILLE EPREVILLE
Tél : 02 35 25 19 27 Fax : 02 35 25 41 56

